

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

N° 15

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

Bassin Rhin-Meuse

Sur les bassins Meuse et Moselle, après une courte amélioration de la situation hydrologique observée la semaine passée, la tendance est à nouveau à la baisse des débits, voire à la stabilisation. En conséquence, l'unité hydrologique "Meuse aval et Chiers" passe sous le seuil orange, les unités "Moselle amont et Meurthe" et "Moselle aval, Orne, Nied et Seille" restent sous le seuil orange et l'unité "Meuse amont" reste sous le seuil jaune.

Sur les bassins du Rhin et de la Sarre, les niveaux évoluent assez peu, avec tout de même une très légère tendance à la baisse. Aucune zone ne change de couleur par rapport à la semaine précédente. On notera l'unité de gestion "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen, Lièpvrette" qui reste en orange ainsi que le Rhin, en jaune, qui affiche des valeurs bien en dessous des moyennes de saisons.

Pour les aquifères du bassin Rhin-Meuse, la tendance reste globalement à la baisse du niveau des nappes, mais avec une stabilisation sur plusieurs piézomètres et même quelques tendances à la hausse sur le massif vosgien et la plaine d'Alsace. Cependant, cette évolution des tendances n'a que peu d'incidence sur les niveaux moyens et peu de piézomètres changent de couleur. Les piézomètres présentent un niveau moyen mensuel modérément bas ou bas pour la saison, avec quelques ouvrages qui affichent des niveaux très bas. A noter qu'une correction a été appliquée sur les calculs statistiques du piézomètre de Reichstett (67) afin de compenser l'impact de l'arrêt d'un prélèvement à proximité.

Bassin Seine-Normandie

Sur le bassin Seine-Normandie en région Grand-Est, la situation s'améliore légèrement par rapport à la semaine précédente. Malgré un déficit de précipitations depuis plusieurs mois, les VCN3 de certains cours d'eau sont en légère hausse et notamment sur le bassin "Brie et Tardemois" qui repasse en gris. Ailleurs, la situation est stable comparée à la semaine précédente et les unités hydrologiques "Aube amont", "Affluents crayeux Marne et Aisne aval", "Affluents crayeux Aube et Seine", "Marne amont", "Saulx et Ornain" et "Seine amont" restent en jaune. Les autres unités restent en gris et les trois corridors Marne, Seine et Aube sont en bleu.

Pour les aquifères du bassin Seine-Normandie, l'unité "craie de Champagne sud et centre" passe cette semaine le seuil gris, l'unité "Craie de Champagne Nord" repasse en bleu en l'absence de données sur le piézomètre de St-Etienne-Sur-Suipe, les autres unités restent en bleu. La tendance générale reste à la baisse. Les niveaux moyens mensuels restent néanmoins globalement conformes aux normales de saison, même si certains piézomètres affichent des niveaux très bas (Praslin, Bussy-Le-Château, la Vendue-Mignot et Novion-Porcien).

Pour les réservoirs et barrages de la région Grand Est, les niveaux de remplissage des différents ouvrages poursuivent leur baisse, avec un niveau de remplissage global de l'ordre de 57% pour les retenues destinées à l'alimentation en eau potable et un niveau de remplissage global de l'ordre de 36% pour les retenues destinées au soutien de l'étiage.

Sommaire :

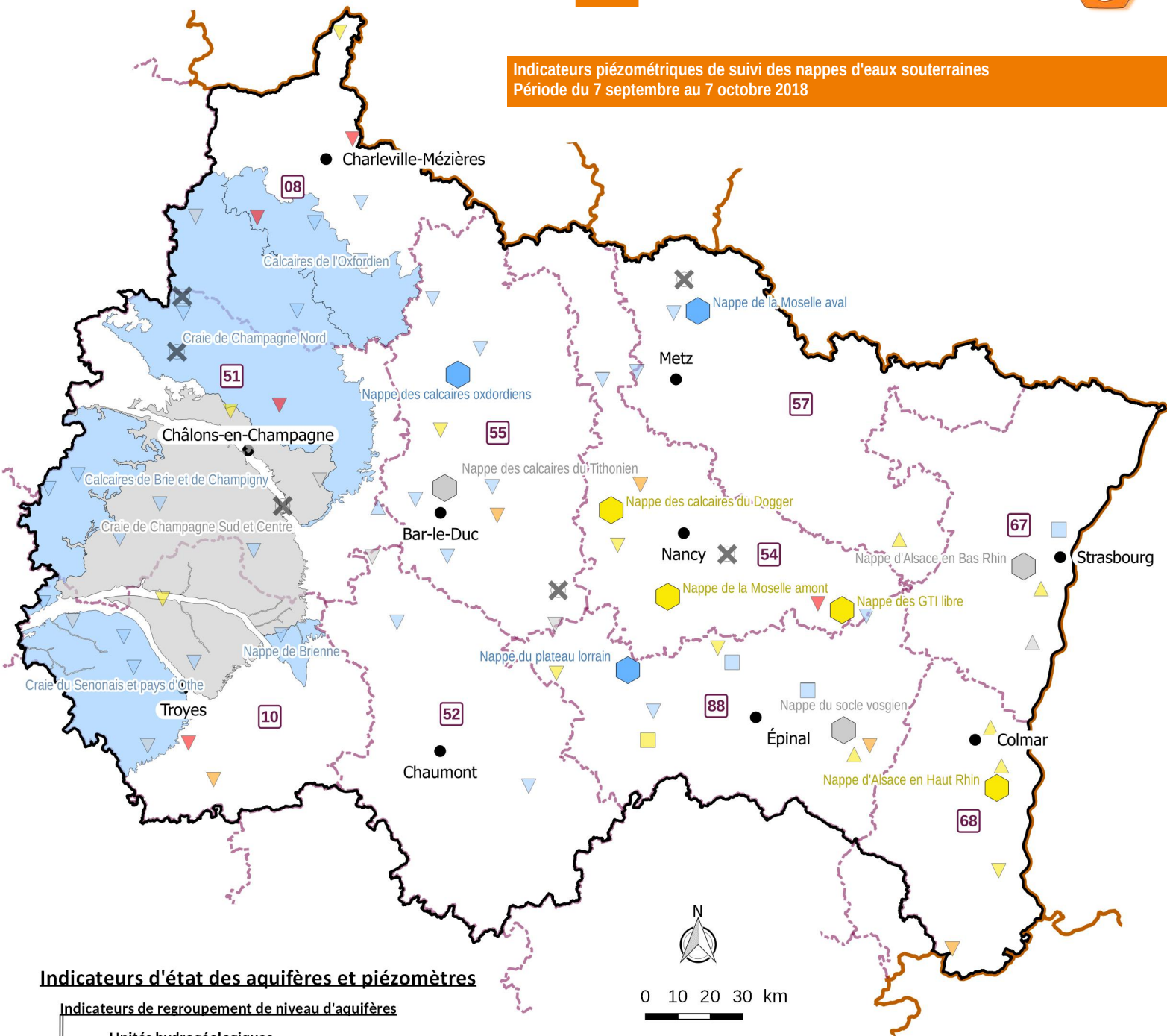
Nappes.....2 Bassins versants.....4 Barrages-réservoirs...7



Eaux souterraines



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 7 septembre au 7 octobre 2018



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

Unités hydrogéologiques		Piezomètres	
			-Des difficultés majeures sont à prévoir, l'étiage étant extrêmement sévère.
			-Les difficultés se généralisent, l'étiage étant sévère.
			-Les difficultés apparaissent sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
			-Les difficultés sont extrêmement rares et localisés, mais la situation s'approche d'un étiage plus problématique pour les usages.
			-Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
			-Absence d'informations

Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

	En hausse
	Stable
	En baisse
	Evolution indéterminée
	Limite de la région
	Limites de département
	Frontières

Données ©IGN BDCarthage®, Portail sandre.eaufrance.fr (2018), DREAL Grand Est - Créé le 09/10/2018 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 09/08/18	du 16/08/18	du 23/08/18	du 30/08/18	du 07/09/18
				au 09/09/18	au 16/09/18	au 23/09/18	au 30/09/18	au 07/10/18
				Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	semaine 40

Stations de suivi des unités hydrogéologiques

Calcaires de Brie et de Champagne	Calcaires de Brie	MECRINGES (51)	3	1,432	1,379	1,287	1,150	0,970
	Calcaires de Champigny	JANVILLIERS (51)	5	0,930	0,935	0,927	0,977	0,917
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de Brie et de Champagne"				1,0	1,0	1,0	1,0
Craie de Champagne Nord	Craie	HANNOGNE-SAINT-REMY (08)	3	-0,607	-0,586	-0,593	-0,616	-0,633
	Craie	FRESNE-LES-REIMS (51)	5	-0,276	-0,346	-0,410	-0,474	-0,552
	Craie	SEMIDE (08)	5	0,295	0,300	0,265	0,205	0,114
	Craie	SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51)	5	-0,908	-1,002	-1,111	-1,231	
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Nord"				1,6	1,6	1,6	1,6
Craie de Champagne Sud et Centre	Craie	LES GRANDES-LOGES (51)	5	-0,365	-0,458	-0,566	-0,680	-0,845
	Craie	LINTHELLES (51)	4	0,510	0,450	0,389	0,487	0,410
	Craie	SOMPUIS (51)	3	0,341	0,319	0,272	0,199	0,125
	Craie	VANAUULT-LE-CHATEL (51)	4	-0,493	-0,538	-0,603	-0,662	-0,745
	Craie	VAILLY (10)	5	0,865	0,861	0,829	0,783	0,715
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Sud et Centre"				1,0	1,0	1,0	1,4	1,7
Craie du Senonais et Pays d'Othe	Craie	ORVILLIERS-SAINT-JULIEN (10)	4	0,883	0,873	0,812	0,744	0,633
	Craie	VILLELOUP (10)	5	0,374	0,182	0,007	-0,163	-0,398
	Craie	LA SAULSOTTE (10)	5	0,029	0,017	0,030	0,045	0,154
	Craie	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY (10)	5	-0,177	-0,354	-0,476	-0,585	-0,661
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie du Senonais et Pays d'Othe"				1,0	1,0	1,0	1,0	1,3
Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes	Calcaires du Kimméridgien-Oxfordien	BOUVELLEMONT (08)	5	-0,477	-0,574	-0,627	-0,622	-0,605
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes"				1,0	1,0	1,0	1,0
Nappe de Brienne	Alluvions de l'Aube	LASSICOURT (10)	4	0,419	0,338	0,284	0,187	0,050
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Nappe de Brienne"				1,0	1,0	1,0	1,0

Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)

Alluvions de la Meuse	HAM-SUR-MEUSE (08)		-0,654	-0,802	-0,875	-0,920	-0,936
Alluvions de la Moselle	BERTRANGE (57)		-0,188	-0,197	-0,269	-0,256	-0,316
Alluvions de la Moselle	CATTENOM (57)						
Alluvions de la Moselle	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)		-0,889	-0,949	-1,087	-1,149	-1,097
Alluvions de la Moselle	ESSEGNEY (88)		-1,183	-1,190	-1,162	-1,141	-1,240
Alluvions de l'Aube	RHEGES (10)		-1,014	-1,022	-1,098	-1,125	-1,101
Alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)		-0,681	-0,799	-0,885	-0,708	-0,635
Alluvions du Perthois	SERMAIZE-LES-BAINS (51)		-0,786	-0,788	-0,641	-0,548	-0,449
Calcaires de l'Oxfordien	BRIEULLES-SUR-BAR (08)		0,633	0,725	0,778	0,849	0,860
Calcaires de l'Oxfordien	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)			-0,081	-0,182		
Calcaires de l'Oxfordien	LES CLERY (55)		-0,346	-0,345	-0,466	-0,404	-0,534
Calcaires de l'Oxfordien	LES ROISES (55)		-0,585	-0,731	-0,856	-0,735	-0,756
Calcaires de l'Oxfordien	VACHERAUVILLE (55)		0,037	0,038	0,023	-0,078	-0,156
Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)		-0,948	-0,968	-1,062	-1,276	-1,485
Calcaires du Dogger	FREVILLE (88)		-0,394	-0,395	-0,553	-0,717	-0,842
Calcaires du Dogger	VERNEVILLE (57)		-0,294	-0,325	-0,352	-0,411	-0,471
Calcaires du Dogger	VILLERS-EN-HAYE (54)		-1,013	-1,105	-1,235	-1,296	-1,550
Calcaires du Dogger	VILLE-SUR-YRON (54)		0,381	0,290	0,246	0,279	0,139
Calcaires du Muschelkalk	HAREVILLE (88)		0,356	0,316	0,310	0,328	0,259
Calcaires du Tithonien	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)		-0,059	-0,141	-0,175	-0,258	-0,207
Calcaires du Tithonien	NUBECOURT (55)		-0,797	-0,881	-1,003	-1,203	-1,246
Calcaires du Tithonien	PRASLIN (10)		-1,510	-1,496	-1,456	-1,477	-1,497
Calcaires du Tithonien	STAINVILLE (55)		0,151	-0,207	-0,282	-0,525	-0,469
Calcaires du Tithonien	VAUX-SUR-BLAISE (52)		-0,459	-0,531	-0,519	-0,450	-0,520
Colluvions sur socle Ardennais	GESPUNSART (08)		-1,841	-1,882	-1,919	-1,810	-1,804
Craie	BUSSY-LE-CHATEAU (51)		-1,139	-1,263	-1,462	-1,636	-1,749
Craie	CHAMOY (10)		-0,775	-0,794	-0,819	-0,828	-0,824
Craie	REIMS (51)		-0,552				
Craie	SONGY (51)		-0,282	-0,279			
Craie	VAL-DES-MARAIS (51)		-0,336	-0,417	-0,483	-0,528	-0,630
Grès du Keuper	DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54)						
Grès du Rhétien sous couverture	VAL-DE-MEUSE (52)		0,199	0,155	0,121	0,074	-0,003
Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES-SUR-PLAINE (88)		0,085	0,058	0,038	0,002	-0,029
Grès du Trias inférieur affleurant	RELANGES (88)		-1,730	-1,874	-1,836	-1,518	-1,204
Grès du Trias inférieur sous couverture	GELACOURT (54)		-1,779	-1,797	-1,815	-1,855	-1,865
Nappe d'Alsace	HABSHEIM (68)		-0,895	-0,892	-0,897	-0,910	-0,927
Nappe d'Alsace	HETTENSCHLAG (68)		-0,965	-0,961	-0,944	-0,935	-0,934
Nappe d'Alsace	HOLTZWHR (68)		-1,387	-1,320	-1,243	-1,175	-1,150
Nappe d'Alsace	LIPSHEIM (67)		-1,314	-1,136	-1,117	-1,113	-1,168
Nappe d'Alsace	REICHSTETT (67)		-0,397	-0,358	-0,339	-0,301	-0,327
Nappe d'Alsace	ROSSFELD (67)		-0,969	-0,831	-0,742	-0,731	-0,793
Sables de l'Apto-Albien	NOVION-PORCIEN (08)		-1,481	-1,450	-1,479	-1,496	-2,000
Sables de l'Apto-Albien	VENDUE-MIGNOT(LA) (10)		-1,174	-1,230	-1,458	-1,543	-1,877
Socle vosgien	GERARDMER (88)		-1,489	-1,471	-1,412	-1,158	-1,253
Fluvioglacière sur Muschelkalk gréseux	GRANDVILLERS (88)		0,325	0,345	0,330	0,290	0,272
Fluvioglacière sur socle vosgien	XONRUPT-LONGEMER (88)		-1,163	-1,113	-1,143	-1,283	-1,304

Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent :

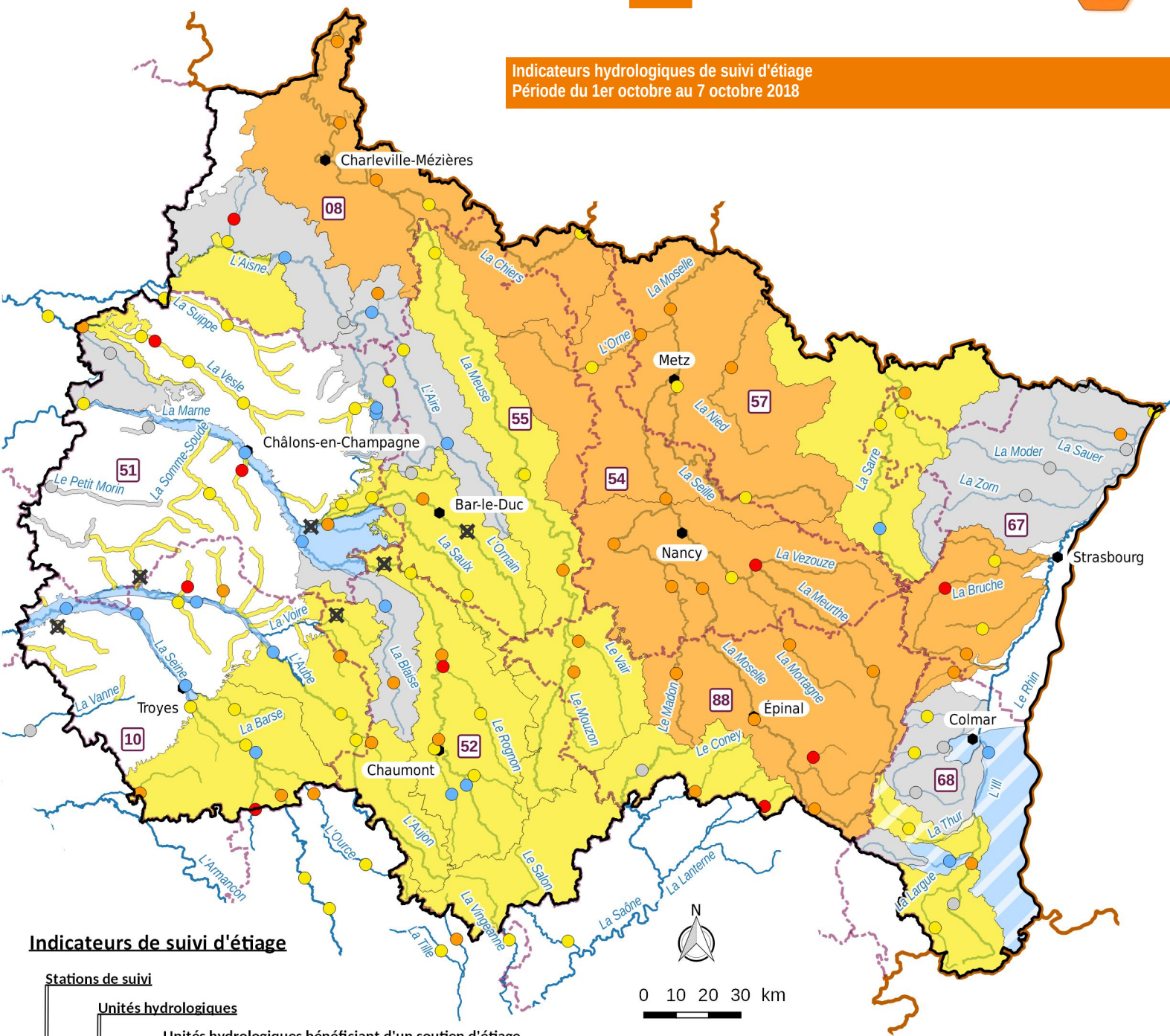
- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques.

Les seuils pour les stations de suivis sont :

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 1er octobre au 7 octobre 2018



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures sont à prévoir, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Les difficultés se généralisent, l'étiage étant sévère.
- Les difficultés apparaissent sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Les difficultés sont extrêmement rares et localisés, mais la situation s'approche d'un étiage plus problématique pour les usages.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

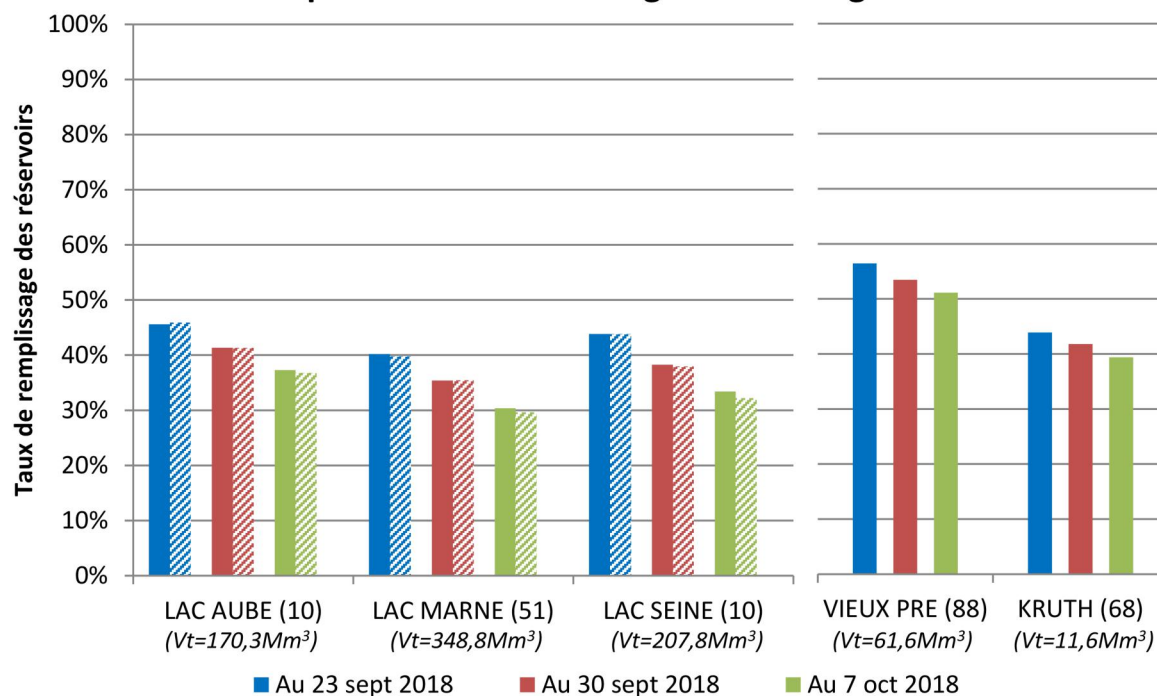
- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Nota : pour les 3 stations hydrométriques suivantes : Sundhoffen, Reiningue et Willer-sur-Thur, il n'existe pas de seuil de niveau gris ni de seuil de niveau orange.

Données ©IGN BDCarthage®, Portail sandre.eaufrance.fr (2018), DREAL Grand Est - Créé le 09/10/2018 par DREAL Grand Est



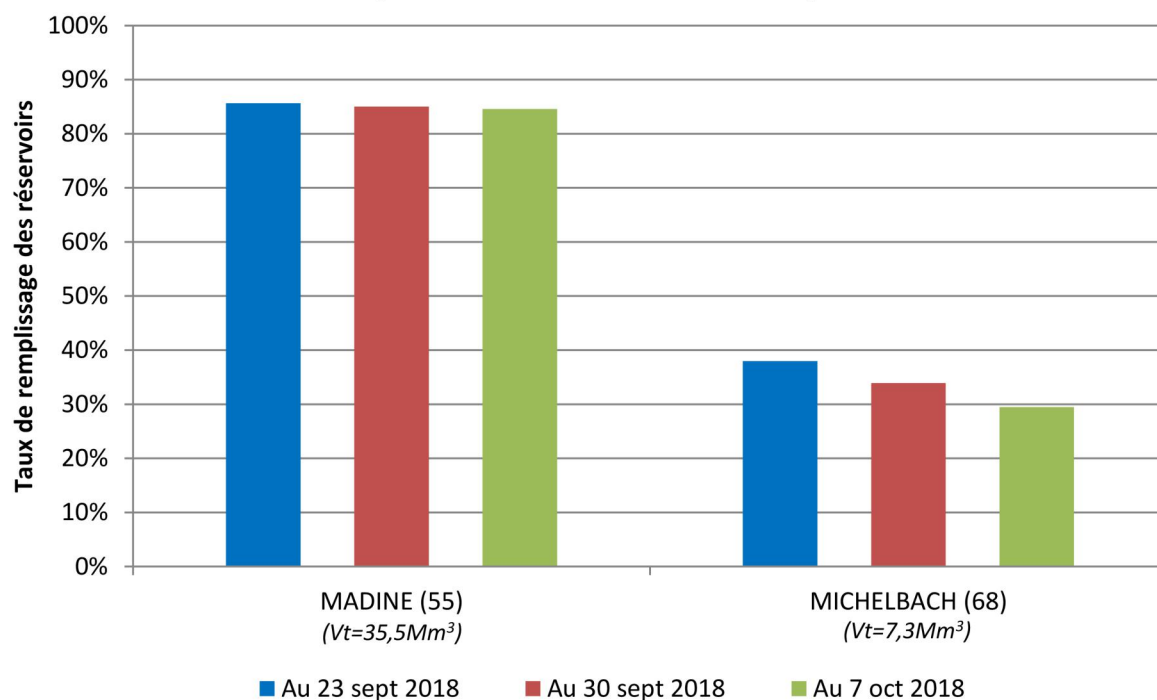
Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtage des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

HYDROLOGIE

- **Débit** : Volume d'eau écoulé par unité de temps généralement exprimé en mètre cube par seconde (m³/s).
- **Débit de base (VCN 3)** : Le VCN 3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.
- **Débit moyen journalier (QMJ)** : Le débit moyen journalier correspond au volume écoulé sur une journée rapporté à l'unité de temps, et généralement exprimé en m³/s.
- **Hydraulicité mensuelle** : Rapport du débit moyen du mois considéré à la moyenne historique du mois considéré. Elle permet de positionner un mois par rapport à un mois moyen.

SEUILS DES NOTES DES UNITÉS

Qualification	Note N
« Bleu »	$1 \leq N < 1,5$
« Gris »	$1,5 \leq N < 2,5$
« Jaune »	$2,5 \leq N < 3,5$
« Orange »	$3,5 \leq N < 4,5$
« Rouge »	$4,5 \leq N \leq 5$

PIÉZOMÉTRIE

- **Aquifère (ou nappe d'eau souterraine)** : Formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation. On distingue deux types d'aquifères (à nappe libre ou captif).
- **Niveau piézométrique** : Niveau auquel peut monter l'eau d'une nappe dans un tube (le piézomètre) lorsqu'on réalise un forage. Ce niveau correspond à la pression de la nappe, il est généralement donné en mètres NGF.
- **Piézo-mètre** : Tube foré dans le sol atteignant la nappe phréatique et permettant de mesurer son niveau. Certains puits ou forages qui ne sont plus exploités aujourd'hui servent également de piézomètres.
- **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** : Indicateur permettant de positionner le niveau piézométrique mensuel par rapport à des estimations de périodes de retour du niveau mensuel moyen observé sur un point d'eau, du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (représenté en bleu).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :

etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038 57071 METZ Cedex 03

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99



Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :
BRGM, APRONA, EDF, VEOLIA, EPTB Seine Grands Lacs,
Conseil départemental du Haut-Rhin, Ville de Mulhouse.